



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

logement social

Question au Gouvernement n° 2010

Texte de la question

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

M. le président. La parole est à M. Bernard Debré, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bernard Debré. Madame la ministre du logement, il y a quelques jours un hebdomadaire révélait qu'une vice-présidente socialiste du conseil régional d'Île-de-France et présidente de la commission d'attribution des logements sociaux de cette région, logeait elle-même dans un logement social. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Qu'une élue, en charge de l'attribution des logements, soit logée dans le parc social d'une collectivité constituée, en soi, une grave entorse à l'éthique publique. C'est une situation qui est d'autant plus choquante quand on sait que 500 000 personnes attendent un logement dans la seule Île-de-France. Elle est d'autant plus choquante aussi qu'au conseil régional, l'opposition UMP conduite par Valérie Pécresse avait demandé la création d'une mission d'information dont le travail a été sciemment entravé par le président, Jean-Paul Huchon.

M. Jean-Claude Perez. Allez !

M. Bernard Debré. Ce matin, un autre hebdomadaire révèle que la promesse d'Anne Hidalgo vient se fracasser contre la réalité, puisque certains de ses adjoints – cinq, vraisemblablement – occupent également des logements sociaux. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Bien sûr, ce n'est pas parce que l'on vit dans un logement social que l'on ne peut pas être élu. Mais une fois élu, il faut se mettre en conformité avec les promesses faites. Au moment où la confiance des Français dans les politiques de tous bords s'effrite, au moment où la crise du logement n'a jamais été aussi forte en France, n'est-il pas de notre responsabilité collective de nous imposer des règles éthiques irréprochables et, a minima, de faire la transparence sur cette question des logements ? (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. J'ai souvent eu l'occasion de dire ici combien il me paraissait important que le débat politique et la manière de s'interpeller de l'un et l'autre camp changent, car, comme vous venez de le rappeler, nous avons les uns et les autres besoin d'agir pour que les Français retrouvent confiance dans la parole et dans l'action publiques. Chacun doit faire un effort et partager cette responsabilité.

M. Alain Marty. Il y a encore des progrès à faire !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Je suis le premier à m'imposer des règles en ce sens et à dire surtout que la majorité, par son comportement politique, doit permettre aux Français de se rassembler autour de l'intérêt général. Mais le rôle de l'opposition est aussi important, parce qu'elle a gouverné et parce qu'elle aspire à

gouverner de nouveau. J'ai dit ici même combien je regrettais parfois certaines de nos prises de position quand nous étions dans l'opposition. Mais à voir deux des questions...

Mme Claude Greff. Et la réponse ?

M. Manuel Valls, Premier ministre. ...que vous avez posées aujourd'hui, je crois qu'il reste de votre côté beaucoup de chemin à faire. La première, même s'il n'y a pas de tabou, concernait la question de l'immigration. Vous n'avez toujours pas compris qu'à force de jeter les Français les uns contre les autres (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste – Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), vous faites le jeu du Front national. Monsieur Debré, il appartiendra au président et aux responsables des collectivités territoriales que vous avez interpellés ici de répondre à votre question, mais pensez-vous sincèrement que c'est aujourd'hui que votre groupe doit nous rappeler quelles sont les règles d'éthique ?

Je ne le crois pas ! (*De nombreux députés du groupe SRC se lèvent et applaudissent. - Applaudissements sur les bancs des groupes écologiste et RRDP.*)

Un député du groupe UMP . Merci pour la leçon de démocratie !

Données clés

Auteur : [M. Bernard Debré](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2010

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 juin 2014](#)